

Les Annales de Cervières

Bulletin de l'association
Numéro 13, Décembre 2007

Dans ce Numéro

1. La Confrérie des Pénitents à Cervières par **Paul Chatelain**
2. Les Nouvelles des Cervières
3. La lettre du Maire

La Confrérie des Pénitents à Cervières

On ne peut suivre l'histoire de la Ville de Cervières sans privilégier le rôle qu'a joué la **Confrérie des Pénitents du Très Saint Sacrement**.

Quel luxe de mots pour désigner cette association : Compagnie, Confrérie, Congrégation dont les adhérents se disent Pénitents, Pénitents Blancs, de la couleur de l'enseigne ou Gonfalon de la société pontificale relancée par Grégoire XIII qui est à l'origine du grand mouvement des confréries.

Celle de Cervières est créée en 1655, à l'initiative des jésuites du collège de Roanne. Ceux ci ont déjà pris pied à Thiers, à St Germain Laval, St Just en Chevalet, St Didier en Velay et St Symphorien en Beaujolais. C'est la trame de l'archiconfrérie de Roanne. A la même époque d'autres réseaux se mettent en place autour du Puy (1584), de Lyon (1588), de Montbrison (1591).

Désormais la vie culturelle va être régie par cette congrégation de laïcs qui se développe à la marge de l'église paroissiale de Ste Foy, de son curé et de ses 4 ou 5 vicaires, même si le curé de la ville est « recteur honoraire » de la confrérie et si ses prêtres sont bienvenus comme pénitents.

Les premiers personnages de Cervières sont alors les 11 officiers élus : cela va du Recteur et de ses deux conseillers au capitaine juge châtelain, celui ci le plus souvent absent pour cumul de charges, et au titulaire de la seigneurie, aussi lointain qu'abstrait qu'il s'agisse de Louis XIV ou des ducs d'Aubusson de la Feuillade et d'Harcourt qui vivent à la cour.

Il y a au total 45 confrères. La plupart sont de la ville, quelques uns résident à Noirétable, dans les maisons fortes de la châtellenie ou dans les villes voisines comme St Germain Laval ou St Julien.

Notre confrérie s'impose alors par sa mainmise sur la liturgie spectacle de la contre réforme. Pour les grands offices du 3^{ème} dimanche de chaque mois et pour les enterrements des pénitents, à la nouvelle chapelle des Pénitents, sur la place des Pénitents (qui deviendra « du tilleul » après l'incendie de la chapelle en 1793 et sa vente comme bien national et la plantation d'un arbre de la liberté), pour les processions des grandes fêtes dans l'octave de la Pentecôte, du jeudi saint, du jour des morts.

Etre pénitent est un honneur, être élu officier une promotion sociale et une ouverture sur d'autres villes, le Recteur étant au sommet de la hiérarchie des titres.

La vie religieuse de Cervières restera rythmée par les initiatives des pénitents jusqu'à la révolution, puis avec moins d'intensité et en l'absence de la chapelle jusqu'en 1904, date de la dernière procession au Calvaire.

On dispose d'un document exceptionnel qui couvre un siècle et demi de la mémoire de cette association¹.

Le Registre de la Vénérable Confrérie Etablie le 10 Juillet 1655

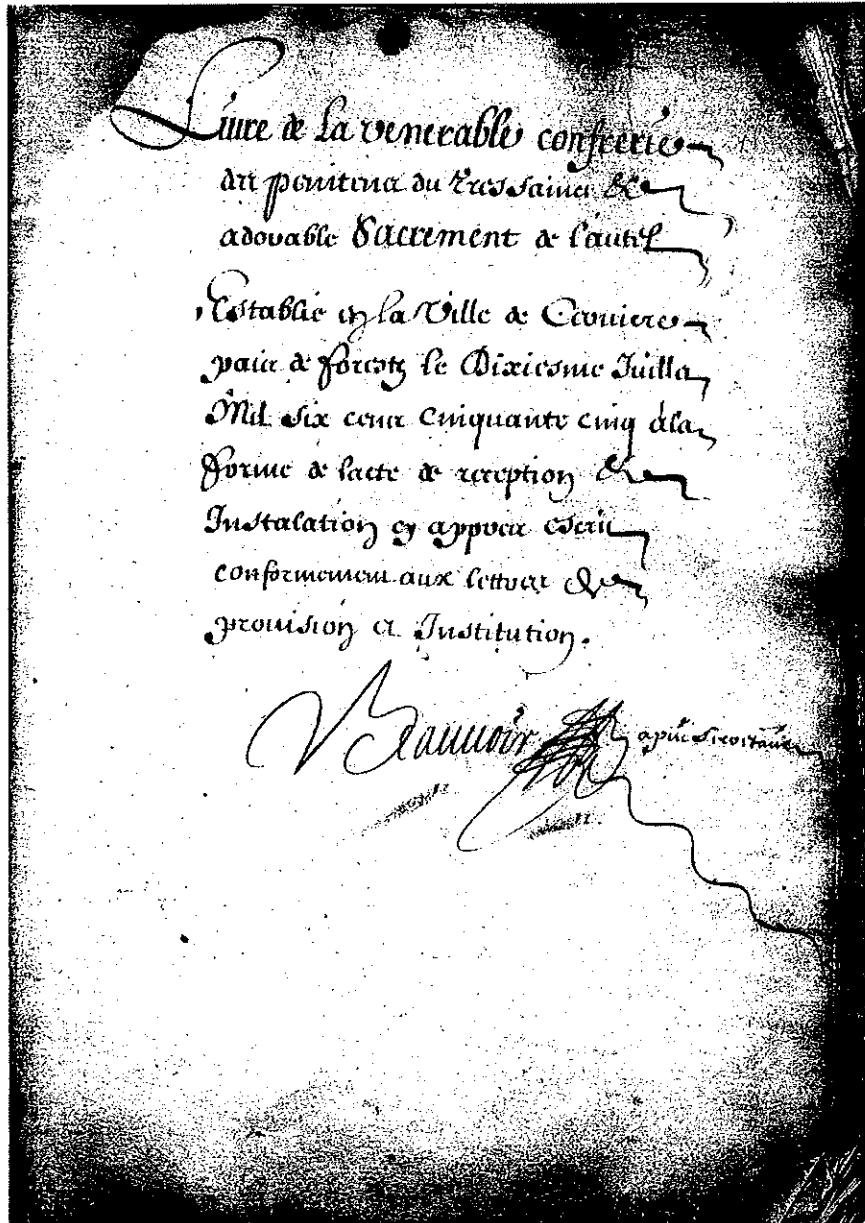
Pour la petite histoire, il a été sauvé de la destruction par les Amis de Cervières quand, en 1968, la commune vend le presbytère qui n'est plus desservi : le maire René Holtzer charge Louis Ronzier, qui est adjoint, de vider placards et étagères pour brûler les vieux papiers. Dans ce fatras qui remplit un tombereau tiré par des boeufs, il y a nombre d'archives que les derniers desservants fêrus d'histoire, dont l'archiprêtre Pallanche, avaient stockés pour les dépouiller. Parmi eux, le Cahier de Doléances, le Registre de la Confrérie...

Le Registre est un cahier de 110 pages en papier, de format 26x18, avec une reliure en parchemin sur laquelle est collée, à l'intérieur, un parchemin signé par l'archevêque de Lyon, primat de France, Lieutenant Général pour le Roy du gouvernement de la ville de Lyon et du pays de Lyonnais : ce parchemin est l'acte officiel d'autorisation de la Sainte Messe en la nouvelle chapelle qui vient d'être érigée. Il y est noté : « Fait en notre palais épiscopal le 1er novembre 1659 ».

Les 110 pages écrites recto verso sont classées des deux côtés : (1) 70 pages qui portent sur les statuts rédigés lors des assemblées générales jusqu'en 1729, et (2) 40 pages sur les élections des officiers de Cervières et la nomination des députés aux assemblées des autres villes. Le registre va jusqu'en 1729, mais la dernière page récapitule les noms de Recteurs de 1731 à 1802.

Et il y a en introduction quelques textes particuliers : le catalogue des femmes agrégés, les actes d'institution, de réception et installation d'agrément de l'union de

¹ Les Amis de Cervières détiennent ce document unique qui est en bon état. Nous l'avons entièrement photographié en numérique et un CD est en préparation afin d'en permettre la lecture par tous ceux qui seraient intéressés.



La page de couverture du Registre de la Confrérie

Cervières à Roanne et St Germain Laval, les donations et fondations pour la construction de la chapelle, etc....

Quelle mine de renseignements : par exemple la liste des officiers, plus exceptionnellement celle des autres Pénitents à l'origine, puis par ordre de réception, jusqu'en 1729 , et les statuts et règlements des compagnies unies en 1662, 1663 et 1664.

Sans doute certains blancs, des vides qui vont de 3 à 14 ans qui donnent lieu à l'interrogation. Sont-ils dus au laxisme, aux épidémies, disettes, guerres ?

Tout n'est pas facile à lire (par exemple le compte rendu de l'assemblée générale de Cervières en 1672), mais dans l'ensemble il faut admirer la belle écriture cursive des secrétaires, souvent également trésoriers, qui restent en place des années durant, le record étant détenu par Antoine Contamine (1664- 1993).

Qui sont les Pénitents

On connaît sans problème les 16 familles de Recteurs nommés entre 1655 et 1802, le nom, le statut ou la profession des premiers personnages de la ville : le procureur Antoine Carton des Etiveaux et de Fougerolle qui sera reconduit 7 fois, les lieutenants de châellenie ou receveurs des Aydes pour le Roy (Gabriel Guillaume et Jacques Chazellet de Villette élus 7 fois), Les Contamine qui ont un office d'huissier (4), les Dumas, procureurs, avocats et contrôleurs du grenier (4), les de Lestra, notaires de père en fils (4), les Béringer greffiers et maîtres chirurgiens (2). Pas d'hésitation, la charge honorifique revient à la crème des praticiens et hommes de loi, qui ont acheté une charge dans la châellenie.

Les autres notables riches et reconnus n'accéderont à la fonction suprême qu'après 1720. Il s'agit des Salles, marchands et cordonniers à Blaine, des tanneurs comme Bourguignon, Deroure et Delaire, des marchands comme Antoine Hermel.

On identifie presque aussi bien les officiers, de portier à premier conseiller, en passant par sacristain, maître de chœur et — à part- secrétaire et trésorier : 547 nominations jusqu'en 1729 et 53 familles concernées. Même s'il faut parfois avoir recours à d'autres documents, surtout les registres paroissiaux, pour identifier leur appartenance professionnelle. Il y a, en ce domaine, une marge d'incertitude qu'expliquent les mariages entre lignées, les activités parallèles (par exemple chez les tanneurs, marchands de chevaux, bouchers, hôteliers). Et on remarque la fréquence dans les grandes familles du passage à un office sans lendemain quand le titulaire est parti ailleurs.

Au petit jeu de la statistique, retenons qu'il y a un curieux équilibre entre le nombre des marchands ou des maîtres de métier et celui des hommes de loi de la châellenie. Les premiers sont d'une part des marchands mal identifiés puis des tanneurs cordonniers selliers, maîtres chapeliers, facteurs d'habits, menuisiers, maréchaux ferrants, serruriers, hôteliers et cabaretiers, d'autre part les procureurs, avocats, notaires, greffiers,

huissiers, contrôleurs. C'est le calque des activités dominantes de la ville et de la châtelainie.

Qu'en est-il du tout venant des Pénitents que l'on connaît plus mal. Cela représente en moyenne 35 pour 11 officiers. Il y a forte demande du fait du statut social que confère l'insertion dans la confrérie. Aux côtés des gens de loi et des marchands artisans, on trouve mention de simples chapeliers cordonniers et référence rare à des « laboureurs » au Placaud, à Urfé, aux Serrots.

Rappelons qu'il y a une volonté de sélection sociale pour éviter la fraction grossière de la société qui ne sait pas se tenir : « c'est un abus de recevoir toutes sortes de personnes indifféremment » peut-on lire dans le procès verbal de l'assemblée générale de Firminy en 1684. Aucun forestier ou gens des bois, batelier (pensons au port de Roanne) et autres gens de « conditions odieuses »... il en est de même des « querelleurs » et des « chicaneurs ».

Que représente la Confrérie dans la ville des XVIIème et XVIIIème

Officiellement, c'est une association de pieux laïcs pratiquant en commun des exercices de piété pour gagner des indulgences pontificales, en privilégiant l'humilité, la discipline et la charité.

En fait on la perçoit différemment, à cette époque comme aujourd'hui. Certains peuvent se demander s'il n'y a pas une dimension de secte dans les détails qui impressionnent.

- Il y a cette obligation de l'habit ou de la robe que les confrères doivent revêtir. C'est un grand sac de toile blanche, avec une cagoule, elle aussi de toile blanche, retombant sur le visage et ne laissant aux yeux que deux trous ronds. A porter avec une corde pour ceinture, un grand chapelet, pieds nus ou en sabots. Le pénitent ne doit pas être identifiable : défense de relever la cagoule pendant l'office ; tout au plus peut-on en écarter un coin pour communier.

- Les cérémonies dans la chapelle, en haut de la ville – place des Pénitents, gardent une part de mystère. Bien sûr les messes et les vêpres sont les mêmes qu'en l'église paroissiale de Sainte Foy. Mais quelle volonté de secret ! L'entrée de la chapelle est interdite par les « portiers » à tout non pénitent. Les offices sont protégés « de la vue du peuple » par des rideaux. Ce que ces messieurs craignent le plus, c'est le regard des femmes : « l'entrée des chœurs de la chapelle sera déniée aux femmes de quelque qualité et condition qu'elles soient ». Et certains fantasment sur le coffre à deux clefs distinctes où l'on garde le trésor des donations et des amendes, le catalogue des adhérents, les missives des autres confréries et les textes édités lors des assemblées générales.

Tout au plus peut-on être saisi par l'écho des chants que les confrères entonnent en chœur : le « Veni Creator » à l'ouverture des assemblées, le « Pange Lingua » en action de grâce, le « de profundis » pour les enterrements. Et il s'en raconte de ragots sur la

discipline de fer que font régner Recteur, Conseiller Principal et Sacristain. Les sujets sensibles sont l'alcoolisme, les excès de viande et de vin, sources de querelles de l'après dînée. On traque tout confrère qui sera trouvé errant et vagabond par les rues, aux cabarets et aux jeux. Et la pénitence est salée. En plus d'une amende, on a l'obligation de « demeurer à genoux, au milieu du chœur, dans les trois premiers offices que l'on fera ».

Mais on peut surtout privilégier le côté société de notables, cultivés, aisés et bien pensants. Cela fait penser au Rotary ou au Lyons Club. Il y a une volonté de réunir les hommes de loi de la châtellenie, les prêtres de Ste Foy ou des églises paroissiales voisines, avec les marchands ou les maîtres de métiers. Tous les pénitents ne savent pas signer, mais tous doivent apprendre, dans leur temps de probation, les textes de la profession de foi et les paroles des chœurs. Notre confrérie joue sur l'écrit façon juriste, avec un attachement marqué pour les règles ou statuts qui sont actualisés au cours des assemblées générales ayant lieu tous les trois ans en présence des deux députés que délèguent les compagnies unies. Au cours de ces assemblées générales, on passe en revue 21 articles qui concernent aussi bien la discipline des offices habituels que les processions exceptionnelles (pour Cervières à St Romain d'Urfé, à Montbrison...), le problème des « Sœurs agrégées » pour les quelques confréries (dont Roanne et Cervières) qui en ont, l'état des finances et en particulier la couverture des frais de députation (pensez que les compagnies du Velay et du Bugey sont à plus de 150 Km), les demandes d'adhésion de compagnies nouvelles qui se multiplient au XVIIIème.

On retiendra de cette démarche de notables, férus de droit, le souci de régler par la négociation les conflits entre confrères et entre confréries, entre le Recteur et le curé de la paroisse. On peut noter la forte identité d'un groupe cimenté par le réseau des lieux d'échange à partir de Roanne, la plupart des villes associées étant des relais de la poste du Roy et sa préservation dans la durée par les échanges matrimoniaux.

Enfin n'oublions pas l'aspect Office de Tourisme, le rôle essentiel de la mise en scène de la liturgie. La confrérie maîtrise les cérémonies du culte qui se déroulent, comme dans les cérémonies andalouses d'aujourd'hui, dans les rues de la ville « tendues de drap », avec des grandes processions qui vont d'église en chapelle et en reposoirs pour les bénédictions. Il faut imaginer l'ampleur du décorum avec dais, flambeaux et lumignons, porte croix et porte symboles de la passion, tous les prêtres et tous les confrères en costume. Le calendrier est connu : la Pentecôte, le Jeudi Saint (calvaire), le jour des morts, la fin de l'année. Mais il y a aussi des événements exceptionnels comme la visite du cardinal archevêque de Lyon les 19 et 20 juin 1849, ou, en 1672, 1708 et 1747, l'accueil par Cervières des Assemblées Générales, avec une dizaine de délégations, toutes occasions qui attirent à Cervières un grande masse de visiteurs.

La Page de la Municipalité

TRAVAUX RÉALISÉS DANS LA COMMUNE AU COURS DE L'ANNÉE 2007

- **Mur de soutènement du chemin de ronde** : travaux réalisés au printemps 2007 par l'Entreprise Gaumond pour un montant de 1859,78 €.
- **Réfection de la VC n°6** : La Coerie , le Creux du Frêne : cette voie communale très dégradée nécessitait des travaux ; ces derniers ont été effectués en Juillet 2007 par l'Entreprise SCREG pour un montant de 24990,06 €.
- **Suite au vol** de deux tables de pique-nique sur le terrain de la Croix du Marais, nous avons dû les remplacer ainsi le banc cassé sur l'allée des tilleuls ; le montant s'élève à 1207,96 €.
- **Changement du panneau d'affichage** à l'entrée du village par Didier Gouttefangeas pour un montant de 429,84 €.
- **Travaux en cours de réalisation** : reprise du mur de soutènement de la Fontaine de Jeanne et réfection de la Croix du Marais.
- Les travaux d'assainissement eau et aménagement de voirie prévus en 2007 ont pris du retard . Ils doivent commencer début 2008 en fonction de la météo.

Depuis Juillet 2007 , nous avons une nouvelle gérante à l'Auberge Communale , je pense que tout le monde la connaît : il s'agit de Cindy Mure, la fille de Robert et Mireille. Lors de vos séjours à Cervières, n'hésitez pas à lui rendre visite, l'accueil est sympa et la table est bonne.

Cette année deux nouvelles familles ont emménagé dans leur maison au hameau de Gontey. Il est toujours agréable pour une commune que des jeunes s'installent. En cinq ans , sept permis de construire ont été délivrés.

L'année 2007 se termine, au nom de toute l'Equipe Municipale, je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2008.

Marie-Jo RONZIER

Nouvelles de Cervières

Le Grand Tour de Cervières. La deuxième édition du Grand Tour de Cervières a eu lieu le vendredi 3 Août par un temps idéal pour la marche. Cette année encore ce tour a été un grand succès, revisitant les chemins parcourus l'an dernier, mais en sens opposé ce qui nous a permis d'éviter la montée un peu pénible au dessus du Creux du Frêne. La journée s'est terminée au Musée où nous avons tenu l'**Assemblée Générale** annuelle de l'Association. Après cette assemblée, nous avons pu regarder le film de la ballade enregistré au cours de la marche par Ephraïm Dayné.

Les jardins . Malgré sa maladie Loute Raynaud a organisé deux visites des deux jardins (le jardin Phoebus et le jardin d'ombre) qu'elle entretient et dans lesquels elle cultive des plantes locales et des plantes médicinales.

Les Journées du Patrimoine. Le samedi 15 Septembre et le dimanche 16 septembre, journées du Patrimoine, Paul Chatelain et Loute Raynaud ont tenu une permanence au Musée Historique au nom de l'Association. Paul a fait visiter le village et Loute avait installé une exposition de poudres et liqueurs, confectionnés par elle avec les plantes médicinales qu'elle cultive. Son exposition contenait aussi des fiches instructives, plantes et photos de plantes. Elle a passionné nombre de visiteurs avec ses explications sur les plantes et leurs qualités curatives.

Halloween. La grande parade des enfants organisée de main de maître par Olivier Chaillot est maintenant devenue une tradition à Cervières. Cette année elle a eu lieu le samedi 3 novembre : les petits ont défilé dans les rues de Cervières, une grande partie d'entre eux costumés, et ont attrapé bonbons et autres friandises lancés des fenêtres par les habitants. La procession a été suivie d'une grande fête pour les petits et les grands dans la salle de l'école. Toute la semaine, les enfants avaient préparé les décorations dans l'atelier ouvert à cet effet par Moudone Béringer dans la salle de l'école.

Le Marché de Noël. Organisé par le Comité des Fêtes, ce marché s'est tenu le 18 novembre dans les rues de Cervières et au Musée Historique, prêté pour l'occasion par notre Association.

Mariage : Le 18 Août, **Nicolas Meunier** s'est marié dans l'église de Cervières avec Aurélie Ponson, d'Arconsat.

Nécrologie : **Louis Mure** s'est éteint dans sa quatre vingt cinquième année au mois d'Octobre au Creux du Frêne. Il avait passé toute sa vie à Cervières où il était agriculteur. Très actif dans la communauté, il était ancien conseiller municipal et il avait beaucoup milité pour défendre notre paysage lors de la construction de l'autoroute.

La plupart d'entre nous ont bien connu **Josette Coste**, la « châtelaine » des Salles, membre depuis toujours de notre Association, qui a disparu le 31 Octobre à l'âge de 98 ans. Elle a été enterrée dans le village des Salles, qu'elle aimait tant, au milieu de sa nombreuse descendance qui compte 40 petits enfants et 42 arrière petits enfants.